

## CONVOCATION DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau,

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Bureau de la Métropole qui se tiendra :

**Jeudi 16 mars 2023  
à 13h15  
au siège de la Métropole  
Le Pharo - 58, boulevard Charles Livon  
13007 Marseille**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les notes de synthèse et projets de délibérations qui seront examinés.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, l'assurance de ma considération distinguée.



Martine VASSAL